



Vos legs aident aussi nos actions pour les orphelins



Ce texte doit être olographe, c'est-à-dire, écrit de la main du testateur et peut être déposé chez le notaire de son choix : il lui sera alors remis une attestation de dépôt, ainsi, il aura l'assurance que le document sera en sûreté.

Ceci est mon testament

Je soussigné (e)
Né (e) le à
révoque toutes les dispositions antérieures.

J'institue pour légataire universel en toute propriété sans aucune exception ni réserve, la Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand, organisme reconnu d'Utilité Publique, dont le Siège Social est à Paris (10) au 139, rue du Faubourg Saint-Denis.

Je demande à la Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand que les fonds provenant de ma succession soient affectés au bénéfice des orphelins dont elle a la charge.

Fait à
Le

Signature